

École Saint-Clément-Est  
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

**Conseil d'établissement 2018-2019**  
**LE LUNDI 1er avril 2019**

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum

- 1.1. Les membres présents à l'ouverture à 18h36 de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Chartrand agira comme secrétaire pour la séance.

		<b>PRÉSEN</b>	<b>ABSEN</b>
<b>MEMBRES PARENTS</b>	Geneviève Bordeleau	X	
	Mylène Arsenault	X	
	Caroline Chartrand	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
	Keith Young	X	
	Mélanie Labelle		X
	Maude Labelle	x	
	Francisco Monterrubio	X	
<b>MEMBRES DU PERSONNEL</b>	Annie-Claude Desroches	X	
	Diane Pitre-Gauvin	X	
	Janine Préfontaine		X
	Daphney Belfond	X	
	Julie Pietracoup	X	
	Jérémie Pelbois- Martineau	X	
	Meriem Hounaci	X	
<b>MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</b>	Marie-Hélène Pageau	X	
<b>DIRECTION (EX OFFICIO)</b>	Isabelle Boivin	X	

Un petit rappel sur ce qu'est un CÉ et le rôle de ses membres par Mme Geneviève Bordeleau, selon la Loi sur l'instruction publique.

2. Aucun membre du public n'était présent.
3. Adoption de l'ordre du jour (*5 minutes*)
  - 3.1. Il y a un rappel de Mme Geneviève Bordeleau que certains points pourraient être présentés au prochain CÉ. Mme Mylène Arsenault propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Mme Julie Pietracoup.
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 février 2019 (*5 minutes*)
  - 4.1. M. Keith Young propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2019 et est appuyé par Mme Daphney Belfond.
5. Suivi aux procès-verbaux (*5 minutes*)
  - 5.1. Sécurité entourant l'école et rue Jasper
    - 5.1.1. Mme Geneviève Bordeleau et Mme Isabelle Boivin ont rencontré trois personnes représentant VMR. Concernant les travaux, il y a finalisation de certains points liés à divers permis et il reste quelques appels d'offres à effectuer. Plusieurs éléments seront acheminés aux représentants de VMR pour assurer la sécurité des enfants. La rue Dunraven ne deviendra pas un débarcadère. Le mini-marathon pourrait se faire dans la rue. Un trajet est à prévoir dans les rues environnantes. Le mini-marathon se tiendrait cependant sur une demi-journée.
  - 5.2. Modifications aux récréations et horaire
    - 5.2.1. Mme Isabelle Boivin explique qu'il n'y a pas encore eu d'information concernant un changement d'horaire suite aux changements liés aux récréations. À suivre lors du prochain CÉ.
  - 5.3. Parascolaire
    - 5.3.1. Mme Geneviève Bordeleau explique qu'il y a eu un suivi par courriel avec monsieur Roland pour le soccer en activité parascolaire. Il reste encore des choses à discuter tels: les déplacements, les parents bénévoles, etc. À suivre lors du prochain CÉ.
  - 5.4. Éducation à la sexualité
    - 5.4.1. Mme Isabelle Boivin explique qu'il n'y a pas eu d'enseignement en mars. Un courriel sera transmis prochainement aux parents concernant ces nouveaux cours.

---

# École Saint-Clément-Est

## Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

### 5.5. Clientèle 2019-2020

5.5.1. Mme Isabelle Boivin explique que nous avons une légère augmentation de la clientèle par rapport à l'an dernier. Toutefois, ce nombre est inférieur à celui d'il y a deux ans, avant la modification des bassins. Présentement, il y a 121 inscriptions pour le préscolaire pour l'année 2019-2020. Il faut s'attendre à recevoir d'autres inscriptions. Depuis cette année, c'est la CSMB qui gère les inscriptions et les débordements. Actuellement, il y a 690 élèves dans notre école, il y a eu beaucoup d'inscriptions en cours d'année.

### 6. Discussion/points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

#### 6.1. CRPRN (5 minutes)

6.1.1. Mme Geneviève Bordeleau nous informe que, le 14 mars dernier, Danièle Roberge, DG adjointe, a discuté des difficultés pour la CSMB de trouver du personnel et de la recherche de solutions pour palier à ce problème. Quatre modulaires seront installés à ESCO. Une demande a été faite au ministère pour une autre école primaire à VMR. La conférence sur la nutrition a eu lieu le 21 mars à ESCO et demain une autre conférence sur la médiation à ESCE. Une formation sur le calcul budgétaire des établissements scolaires sera donnée par monsieur Gratton le 23 mai prochain à la CSMB.

#### 6.2. Comité enseignants/bénévoles (5 minutes)

6.2.1. Mme Geneviève Bordeleau nous informe que monsieur Mondor a transmis une liste de plantes, mais il manque encore certaines informations concernant la planification des jardins. Nous sommes en attente de savoir si l'accès à l'eau sera réalisable pour l'ensemble du projet.

#### 6.3. OPP (5 minutes)

6.3.1. M Nicolas Reichenbach nous résume les activités : le kiosque de fruits (mars), l'échange de livres (avril), la collecte Super Recycleurs le 15 mai. Le mini-marathon se fera autour de l'école. Il y a des discussions, afin de voir si l'année prochaine il pourrait être déplacé à l'automne. La fête de fin d'année aura lieu le 19 juin.

#### 6.4. Fondation (5 minutes)

6.4.1. Mme Geneviève Bordeleau souligne le maintien de la bonne collaboration.

### 7. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement (5 minutes)

7.1. Il n'y a pas eu de correspondance.

---

8. Informations de la direction (5 minutes)

**École Saint-Clement-Est**  
8.1. **Mardis pédagogiques**  
**Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**

8.1.1. Mme Isabelle Boivin nous donne de l'information sur les mardis pédagogiques. Cette année, depuis le 21 septembre, et l'année prochaine à toutes les semaines deux équipes-degré d'enseignants (un degré le matin et un autre l'après-midi) sont libérées en alternance. Il y a 6 suppléants qui prennent la relève des classes, afin de permettre des rencontres entre les enseignants et la direction. Ces rencontres sont dédiées exclusivement aux questions pédagogiques.

9. Information du service de garde (5 minutes)

9.1. Mme Pitre nous informe que les inscriptions 2019-2020 ont été faites cette année par internet avec un taux de 85%, et cela n'inclut pas le préscolaire. Donc l'an prochain, le service de garde poursuivra sur cette voie. Cette semaine est l'inscription pour la dernière journée pédagogique. Les activités parascolaires se poursuivent.

10. Projet éducatif (60 minutes)

10.1. Mme Isabelle Boivin nous explique que les données du sondage de novembre dernier ont été comptabilisées et viennent s'ajouter aux données de résultats des élèves (juin 2018 et mars 2019) et de contextes interne et externe transmises par la CSMB et présentées au CÉ en novembre dernier. Cela a permis de confirmer les priorités pédagogiques, afin de préparer le nouveau projet éducatif. Notre dernier projet éducatif avait déjà de très grandes similarités avec le nouveau format imposé, notamment par l'atteinte de cibles déterminées. Le nouveau projet éducatif sera diffusé à l'automne prochain.

10.2. Nos enjeux ou priorités sont: compétence lecture, compétence résoudre et le développement de l'empathie. Les cibles du projet éducatif sont réévaluées annuellement. Mme Boivin nous explique l'importance des compétences résoudre et lire. Elle nous informe du nombre d'élèves à risque (note de 69% et moins) concernant chacune de ces compétences.

10.3. Il y a présentation des résultats du sondage de novembre 2018. Ce sondage avait été transmis à tous les parents.

10.4. Mme Isabelle Boivin présente le document sur le projet éducatif. Il y a discussions à propos des différents points et des modifications sont également suggérées concernant le document. Ces modifications suggérées seront présentées prochainement à l'équipe d'enseignants.

*Ajournement à 21h55 les autres points à l'ordre du jour et le retour sur le projet éducatif seront discutés au prochain CÉ à être fixé.*

11. Levée de l'assemblée à 21h56 sur proposition de Mme Diane Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Geneviève Bordeleau.